



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Claustras photovoltaïques pour production de fourrage en système bovin du site du Dessus la Vrassard

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SAMFI 23

Raison sociale

SASU

N° SIRET

8 8 0 3 4 2 4 2 3 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

SAMSON

Prénom(s)

Alain

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°30. Installations photovoltaïque de production d'électricité	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc L'ouvrage du projet présenté est un projet avec des panneaux photovoltaïques verticaux bifaciaux ayant une double fonction: 1. un outil agricole de protection des cultures (vent) et d'apport de biodiversité dans la parcelle, 2. une installation d'un outil de production d'électricité.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur la commune de SAINT-HILAIRE-EN-WOËVRE (55160), au lieu dit "Dessus la Vrassard", le projet consiste à la construction de claustras photovoltaïques adaptés à la production de fourrage pour l'élevage bovin de l'exploitation agricole du Haut-Vent.

La centrale photovoltaïque d'une puissance installée de 995 kWc aura pour vocation principale la production de fourrage sur des terres de qualité médiocre pour l'auto-alimentation du cheptel bovin laitier.

Les éléments implantés sur site sont:

a - Une structure photovoltaïque de panneaux verticaux bifaciaux installés sur des poteaux métalliques de hauteur maximale de 3,5m. L'emprise au sol est très faible, 93m<sup>2</sup> soit 0,02% de la parcelle, et est en accord avec la charte départementale.

b - Un local technique (poste de livraison et de transformation) d'une surface plancher maximale de 10 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de 2,75m

Ce projet est développé en partenariat avec SAMFI 23/ SAMSOLAR

#### 4.2 Objectifs du projet

2,8ha de la parcelle seront équipés de panneaux photovoltaïques verticaux bifaciaux sur une surface globale clôturée de 4,8ha. Les structures sont adaptées à la conduite agricole de type production de fourrage ou grandes cultures. Leur hauteur de 0,80cm au point bas permet une rotation des prairies avec des cultures fourragères ou des céréales. L'espace inter-rang de 14m est par ailleurs adaptés aux outils agricoles de l'EARL des Hauts Vents.

Les objectifs du projet sont multiples (voir annexe 7):

- il est en soutien à une diversification des ateliers de production de l'exploitation (valorisation des vaches laitières via le programme Herbopack) en permettant d'augmenter la production de fourrage de l'exploitation sur les terres à plus faible potentiel agronomique
- il s'inscrit dans la démarche de l'exploitation de développer les énergies renouvelables
- il permet d'apporter une stabilité dans les revenus de l'exploitation qui reposent en partie sur les productions végétales, soumises depuis quelques années aux aléas climatiques et économiques qui touchent la filière

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le chantier sera supervisé par un conducteur de travaux et un chargé d'affaires afin de vérifier son bon déroulement, tant pour le respect du planning que du cahier des charges. La sécurité du chantier sera suivie par le chargé d'affaires et le coordonnateur SPS. Le terrain n'aura pas besoin d'être nivelé car ce type de structure permet de s'adapter au type de terrain.

Une étude de sol avec des tests d'aptitude à la perméabilité sera réalisée avant chantier. Elle permettra de dimensionner les fondations ainsi que les structures en acier (type pieu battu privilégié). Les eaux pluviales ne seront pas collectées par le projet et seront drainées par les parcelles comme à l'état existant.

Les étapes principales seront les suivantes:

- Délimitation du chantier et de la zone montage avec clôture
- Installation d'une base de vie pour les ouvriers du chantier, d'une aire de stockage destinée à l'entrepôt des équipements et d'une aire d'assemblage des structures. Cette zone sera déterminée conjointement par SAMFI 23 et l'EARL
- Creusement et rebouchage des tranchées pour le cheminement des câbles en périphérie de la zone cultivée.
- Réfection du drainage existant de la parcelle si nécessaire (en cas de détérioration des drains)
- Assemblage des structures sur la zone de montage
- Forage et vissage des pieux de fondation puis installation des panneaux photovoltaïques pré-assemblés
- Pose des modules et installation des équipements électriques
- Installation du poste de livraison/ transformation selon les recommandations d'Enedis
- Câblage et raccordement des réseaux
- Mise sous tension
- Remise en état des zones impactées par la construction

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La durée d'exploitation est prévue pour 30 ans en parallèle avec l'exploitation agricole de la parcelle en fourrage. Les claustras permettent de maintenir une production agricole classique sur la parcelle, en apportant biodiversité et amélioration de la qualité des sols, rendant l'exploitation de la parcelle plus respectueuse de l'environnement. L'annexe 7 précise la géométrie et l'architecture du projet, dont la conception conjointement réfléchi par les exploitants de l'EARL du Haut Vent et SAMSOLAR/SAMFI 23 intègre la synergie entre production agricole et production d'électricité.

Les eaux pluviales seront traitées naturellement par infiltration. Elles ne seront pas collectées par le projet et seront naturellement drainées comme à l'état existant (réseau de drainage existant qui pourra être renforcé en cas de dégradation de certains drains au moment de la pose des pieux).

Le producteur d'électricité s'engage à démanteler l'installation à ses frais (coût provisionné dans le coût initial du projet) au bout de 30 ans d'exploitation. Le site sera remis en état sans aucune dégradation.

Le système est conçu pour que:

- la structure soit entièrement démontable et facilement recyclée (composée à 95% d'acier)
- les panneaux soient recyclables (via l'association PV Cycle - coût du recyclage inclus dans le prix des panneaux)
- les ancrages de la structure en pieux battus (en acier) puissent être entièrement retirés.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En cas d'obtention de la dérogation à étude d'impact, le projet sera soumis à déclaration préalable.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du Projet (zone clôturée):	4,8 ha
Emprise au sol totale des structures PV + surface plancher (locaux techniques):	135 m <sup>2</sup> (93m <sup>2</sup> + 10m <sup>2</sup> + 32m <sup>2</sup> )
Puissance installée:	995 kWc
Hauteur du faîtage:	3,5 m
Hauteur à l'égout: (Cf Annexe 7 chapitre 3.3 pour plus de détails)	0,8 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : Dessus La Vrassard

Localité : SAINT HILAIRE EN WOËVRE

Code postal : 5 5 1 6 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 5 ° 4 1 , 3 0 " E Lat. : 4 9 ° 0 4 , 0 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

\_\_\_\_\_

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Commune sous RNU. Terrain à vocation agricole

\_\_\_\_\_

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, si le drainage actuellement en place venait à être détérioré, il pourrait faire l'objet d'une réfection pour que la parcelle soit dans le même état de drainage qu'avant le projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La technique de construction par pieux battus induit très peu de matériaux de terrassement excédentaires. Ceux-ci seront réutilisés dans le cadre des aménagements du site (chemins d'exploitation, surélévation zone technique ...)
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls les espaces actuellement à vocation de production agricole seront utilisés. La réalisation du projet n'implique donc pas d'impacts significatifs sur son environnement (voir pour plus de détails l'annexe 8 - Synthèse de l'étude écologique) Les espaces à enjeux en périphérie du projet (mais hors zone d'implantation) seront intégralement préservés voire renforcés (via l'implantation de nouvelles haies).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet. La charte relative à la production d'énergie photovoltaïque au sol en Meuse a été prise en compte: le projet s'appuie sur le principe n°2 autorisant les installations sur terres agricoles dans le cadre d'une co-activité.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux, le trafic sera lié à l'approvisionnement des matériels. En phase d'exploitation, le trafic sera identique à celui généré par l'activité agricole.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules les nuisances sonores liées à la phase chantier sont envisagées (trafic, déchargement et montage du matériel)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, le bruit sera identique à celui généré par l'activité de conduite d'élevage.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés en journée, il n'y aura donc pas recours à de l'éclairage sur le chantier
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas perceptible depuis le hameau de Wadonville. Les seules visibilitées sur le projet sont à proximité immédiate de la parcelle. Ainsi, une intégration paysagère est prévue via la mise en place de haies d'essences locales afin de limiter l'impact visuel dans l'aire rapprochée. Le local technique aura un bardage de teinte verte pour une meilleure intégration paysagère. Voir annexe 9 - Diagnostique paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Voir annexe 8 Synthèse étude écologique  
Voir annexe 9 Etude paysagère

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Concernant l'impact sur l'environnement (Cf Annexe 8), l'évitement préalable des secteurs sensibles et la mise en œuvre des mesures d'atténuation (respect du calendrier écologique pour la réalisation des travaux, évitement et mise en défens des habitats sensibles pendant la phase de chantier, mise en place de clôtures perméables aux mammifères, introduction de haies) permettent d'obtenir des incidences résiduelles non significatives pour l'ensemble des compartiments de la biodiversité.

Du point de vue paysager, le site est situé à proximité directe du poste source de Wadonville. Les claustras photovoltaïques ne seront perceptibles qu'aux abords immédiats. Mais afin d'optimiser l'intégration paysagère du projet dans son environnement de proximité, le boisement en bordure sera conservé. Deux autres mesures seront également proposées (Cf Annexe 7 et 9):

- La plantation de haies champêtre au Nord (le long de la RD 152) et au Sud (le long du chemin agricole)
- L'intégration paysagère des éléments techniques et des clôtures

La plantation de haies aux abords des accès à la parcelle permettra d'atténuer les visibilitées. Cette mesure est illustrée dans l'annexe 9.

Par ailleurs, pour permettre l'insertion réussie du poste de livraison dans le contexte de plaine agricole, une architecture rappelant les cabanons agricoles sera envisagée. Le poste de livraison sera ainsi compact, avec une toiture plate et une couleur rappelant l'environnement naturel.

Les clôtures seront quant à elles de type agricole avec des poteaux bois d'une hauteur de 1,8m avec un maillage en acier simple torsion haute qualité à maillage dégressif (10x10 et 20x20) avec des passages sécurisés pour les mammifère de taille petite à moyenne tous les 150m.

Le portail sera de couleur gris galvanisé

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale car il associe une conduite agricole respectueuse de l'environnement (intégrations de bandes enherbées ramenant de la biodiversité) avec une production d'énergies renouvelables. Il a été construit en lien étroit avec les jeunes exploitants et s'intègre à la gestion technique de la parcelle ainsi qu'à la dynamique de leur exploitation (diversification des ateliers et production d'énergies vertes). Le projet n'a, à notre sens, aucun impact majeur sur l'environnement proche ou lointain, de par la nature du terrain, son exploitation et son emplacement géographique.

Il s'intègre parfaitement dans le paysage rural en ramenant de la biodiversité dans la plaine agricole (création de nouveaux réservoirs écologiques) tout en conservant la vocation agricole première du terrain. Il permettra de suivre les effets d'un projet agrivoltaïque innovant dans le département de la Meuse.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice explicative du Projet Agricole (Annexe 7)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Synthèse de l'étude écologique (Annexe 8)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Etude paysagère (Annexe 9)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Note agricole (Annexe 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SAMSON

Prénom Alain

Qualité du signataire Président de la société SAMFI 23

À CARPIQUET

Fait le 1 2 / 0 7 / 2 3



Signature du (des) demandeur(s)